



*Communiqué de Presse
Le 18 janvier 2021*

Aïga Resort Thermal ouvrira ses portes le 2 avril 2021

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, **Aïga resort thermal** est contraint de reporter de trois semaines la date d'ouverture de la saison thermale et touristique 2021. **Aïga resort thermal, le nouveau resort thermal et touristique** dédié à l'équilibre du **microbiote intestinal**, au **bien-être digestif** et à la **rhumatologie** à **Châtel-Guyon** en Auvergne ouvrira à nouveau au public **le 2 avril 2021**, sous réserve d'obtention préalable de l'autorisation administrative d'ouverture des établissements thermaux.

Un concept thermal inédit en France

C'est avec un regard neuf que le Groupe France Thermes, présidé depuis 2009 par **Sylvain Serafini**, expert en resorts thermaux et touristiques, décline son concept de resort thermal : **rassembler au sein d'un même lieu le thermalisme médicalisé, les soins de bien-être, les activités physiques, les ateliers et conférences « cuisine santé », l'hébergement et un restaurant nutri-gastronomique.**

France Thermes a investi **35 millions d'euros** dans la construction d'Aïga resort thermal, complexe à forte identité architecturale de 15 000 m² et prévoit d'accueillir **10 000** curistes à l'horizon 2025.

Une expertise scientifique spécifique

Aïga resort thermal propose un nouveau concept médical unique, le thermalisme du microbiote intestinal, qui repose sur la projection d'une médecine de prévention et d'accompagnement **des pathologies ou de l'inconfort digestif et des affections rhumatismales**, et sur la qualité unique de l'eau thermale riche en magnésium, en silicium et en oligo-éléments.

Aïga resort thermal a pour objectif de devenir le centre européen du microbiote et la référence en matière de nutrition et de bien-être digestif.

Un dispositif sanitaire rigoureux

Dans son engagement pour la lutte contre la transmission du SRAS-Cov-2, Aïga resort thermal adhère à « **la charte sanitaire France Thermes** » qui en application du référentiel sanitaire du thermalisme (*validé le 29 Mai 2020 par la Direction Générale de la Santé*) et des référentiels des métiers de l'hébergement et de la restauration, garantit **la mise en œuvre des mesures de prévention et d'hygiène** sur l'ensemble des activités du Resort.

Les engagements sont adaptés en temps réel selon l'évolution des connaissances scientifiques, de la réglementation et des instructions des autorités sanitaires.

La charte sanitaire est à découvrir sur le site www.aiga-resort.com

Réservation d'un séjour en toute sérénité

Pour réserver en toute sérénité, Aïga resort thermal a adapté ses conditions de réservations et propose notamment une assurance annulation qui couvre désormais le risque d'annulation en cas de Covid-19 avant le départ ou pendant le séjour en complément de toutes les causes médicales et aléatoires justifiées.

Les conditions d'assurances sont consultables dans les mentions légales du site internet.

Réservations & Informations sur le site www.aiga-resort.com

Aiga-resort.com

Contact Presse – AIGA RESORT THERMAL

Quai de la Presse - 04 66 67 04 91

Cristel Pical / 06 84 95 25 75 / cristel@quaidelapresse.com

Caroline Depas / 06 73 39 58 79 / caroline@quaidelapresse.com